

L'ISLAM ET LA FORMATION DE L'ETAT MAROCAIN

Article extrait de la revue AL QODS- N° 16, 1998

Par le Pr. Abdelaziz Benabdallah

L'éminent professeur Henri TERRASSAE s'est penché sur l'étude de l'histoire du Maroc et a eu le mérite incontesté d'élaborer une synthèse digne de toute estime, dans son ouvrage intitulé « L'Histoire du Maroc, des origines à l'établissement du Protectorat français ».

Nous tenons à lui rendre sincèrement hommage, quoique nous ayons des divergences de vues sur un grand nombre de points qui touchent à la quintessence même de notre Histoire. M. TERRASSE a parlé, entre autres, de ce que ses prédecesseurs, tels les GAUTIER, les SURDON, les MONTAGNE ou les MASQUERAY, avaient appelé « le sens biologique de la patrie⁽¹⁾ chez les Arabes, les Berbères, et d'une façon générale chez les Asiatiques. Cette thèse tend à expliquer et à soutenir ce que M. TERRASSE n'a cessé de clamer le long de son ouvrage, à savoir que « les Berbères, même lorsqu'ils fondèrent et maintinrent, quelques temps, un empire, ne surent s'élever, ni à la notion d'Etat, ni à celle de la nation » (tome I, p. 28). « Moins encore qu'un Etat, le Maroc n'a réussi à devenir une nation » (tome II, p. 22). C'est que « pour les Berbères, comme pour bien d'autres peuples, affirme notre auteur, la patrie n'est pas la terre, le sol des ancêtres, mais la race... Les grandes forces historiques du Maroc furent des unités ou des groupements ethniques qui ne s'inscrivent pas toujours dans un cadre territorial ».

Gautier, dérouté par cet esprit de corps, qui caractérise, d'après Ibn Khaldoune, les rapports entre les nomades maghrébins, crut devoir donner un sens biologique à tout le passé humain de l'Oriental, à toute son histoire⁽¹⁾. Il a ainsi généralisé trop hâtivement « cet esprit » qui devait être, à l'origine, circonscrit à des montagnards de l'Atlas ou à des sahariens qui pratiquaient le nomadisme ; car, au sens même de l'auteur des Prolégomènes ; cet esprit de corps demeure une exclusivité des nomades. Mais, de là à considérer le groupe nomade comme abstrait de son substratum régional, il n'y a qu'un pas, que des sociologues orientalistes avaient vite franchi. Il est vrai que le nomadisme ne connaissait pas de patrie dans l'acception étroite et occidentale du mot.

(1) Se référer aux « Grands Courants de la civilisation du Maghreb » du professeur Abdelaziz BENABDELLAH.

Parlant des Arabes nomades, Guster Le Bon dit : J'ai causé bien des fois avec eux... ; il m'a semblé que leur conception de l'existence valait certainement celle de beaucoup d'Européens fort civilisés » (Civilisation des Arabes, p. 42).

Le transhumant atlantique était installé à demeure ; les silos qui « sont plus souvent constitués par des constructions dont la réunion forme des villages », sont surveillés par des gardiens « qui exercent leurs fonctions, pendant la durée de la transhumance, c'est-à-dire pendant trois saisons sur quatre. Les villages, en effet, sont habités l'hiver » (SURDON, l'Institut... p.257)

Mais, il est non moins vrai que le nomade, qui évoluait dans un cadre géographique « large », ne s'y plaisait justement que grâce à l'homogénéité des décors, qui, au Maghreb s'identifiaient curieusement avec l'unité ethnique. A supposer même que l'explication biologique soit adéquate au nomade, que dirait-on du sédentaire qui est le vrai noyau de la notion organisée, le véritable support de l'Etat maghrébin ? « Les sédentaires de l'Afrique du Nord – Sont des cultivateurs opiniâtres, fortement attachés à la terre sur laquelle ils ont bâti les maisons, et, pour laquelle, ils ont l'amour de vrai paysan ». GAUTIER lui-même affirme, sans ambages, que l'amour du sol, le patriotisme, est un sentiment de sédentaire ».

D'après FUSTEL DE COULANGES, il y a, à la base de la cité antique, petite patrie, le tombeau, la maison et le champ. Ne rencontrons-nous pas les mêmes éléments, chez les sédentaires maghrébin, et, chez, d'ailleurs, bon nombre de nomades non sahariens, où l'Agadir, entrepôt familial, est un reflet de leur fixation au sol, dont ils ne s'éloignent que, périodiquement, pour des besoins de transhumance⁽²⁾.

R. MONTAGNE (dans la Berbères du Sus et le Maghreb, avant-propos, p. VIII), en partant de ce fait dominant qu'est le rassemblement des Chleuh en villages ou hameaux, c'est-à-dire la sédentarisation de ces Berbères, entreprend de montrer que « les hameaux primitifs de l'Aurès, les villages pittoresques et animés de la Kabylie, les villes silencieuses du Mzab représentaient, chez les sédentaires de l'Algérie, les étapes successives de la formation des cités, en suivant une progression, analogue à celle qu'en pu connaître la Grèce et la Rome primitive ». MASQUERAY développe la même idée, dans sa thèse sur la « formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie » (Paris 1886). De même pour les montagnards, car, R. MONTAGNE spécifie que « la tribu de plaine se trouve disposée à l'image de celle qui était depuis longtemps fixée dans l'Atlas ». « De ce que les Berbères sédentaires sont (dit G. SURDON dans ses Institutions et Coutumes des Berbères du Maghreb, p. 295), extrêmement attachés à leur sol⁽¹⁾ ingrat qui leur est d'autant plus cher, qu'il faut déployer davantage d'efforts, pour extraire de quoi vivre, on en conclut qu'il existait, comme chez nous, mais à un degré plus élémentaire, des liens entre le sol et ses habitants ; en un mot, que de la sédentarisation résultait la formation d'une partie, non pas aussi développée que celle dont nous avons le sentiment, mais, du moins, de même nature ». Mais, SURDON n'hésite pas toutefois à prétendre que « l'attachement profond que l'on a pour le coin de terre, où l'on est né, que l'on a cultivé de ses mains, t, pour la défense duquel, on est prêt à mourir les armes à la main, ne saurait servir de base au sentiment territorial de la cité de la patrie, qui est le nôtre ». D'après le raisonnement de SURDON, qui craint pourtant d'avoir l'air de cultiver le paradoxe »,

(2) « Profondément attachés au sol, ils (les Almohades) aiment la terre, ils savent la cultiver » (Millet, Les Almohades, p. 52). « Il y vient terminer ses jours. La nostalgie des crimes et des chemins vertigineux le ramène chez lui, quelques années après son départ » (Ibn Toumert et Abdel Moumen, par M.E. LEVY-PROVECAL. Publication de l'Institut des H.E.M. T. XVIII, p. 25).

« ce peuple de paysans foncièrement attachés au sol d'un pays très beau, n'a cependant pas de liens juridiques avec ce sol » ; c'est vraiment bizarre !

La sociologie a démontré que les éléments constitutifs d'une nation sont divers ; race, langue, religion, territoire ont aidé les hommes à s'ériger en nation. Certains de ces facteurs peuvent, cependant, faire défaut, sans pour cela, empêcher la société de s'élever à l'état de nation. Il est, en effet, des nations qui sont composées de races différentes, où l'on parle plusieurs langues, comme il est des peuples, tels les Anglais et les Américains du Nord d'une part, les Espagnols et les Américains du Sud d'autre part, qui, bien que parlant la même langue, n'appartiennent pas à la même nation. En Europe, le cas de la Confédération Helvétique, qui parle trois langues est bien caractéristique⁽³⁾. De même, le facteur ethnique ne constitue pas un élément essentiel. En réalité, il y a deux sortes de facteurs : les uns matériels comme la terre, qui, selon l'expression même du grand sociologue français RENAN, « fournit le substratum, le champ de lutte et de travail » ; les autres spirituels, le champ plus important est la religion, qui est pour ce substrat la véritable âme. Le fait est d'autant plus significatif, pour nous, que l'Islam implique, malgré la pluralité des patois, une sorte d'unité linguistique, car l'arabe est, non seulement la langue du Livre sacré, mais encore l'unique instrument interprétatif dans les pratiques rituelles : c'est-à-dire l'instrument culturel du dogme. Sa connaissance constitue pour le Musulman, quelle que soit sa race, une obligation religieuse⁽⁴⁾, un devoir transcendant. D'ailleurs, l'unité religieuse a joué parfois un rôle décisif, aussi bien dans l'Antiquité que dans les Temps Modernes. D'éminents sociologues firent remarquer que la « religion a été l'un des facteurs les plus puissants dans la formation de l'esprit national » (cf. L'Encyclopédie Française).

L'Ere théocratique surtout, fut marquée par l'influence illimitée des interprètes de nature, chez les uns, des théologiens chez les autres, et, c'est sous leurs directives que les nations se sont formées. Ce phénomène se corrobore par le fait que le lien dynastique, qui peut lui aussi « créer l'unité nationale » d'après RENAN, s'est presque toujours appuyé sur « un droit divin ». Selon H. TERRASSE lui-même, « la dynastie (c'est-à-dire marocaine), d'un mouvement invincible, se détache de sa souche berbère ; pour se fonder, elle a presque toujours eu besoin de mettre en avant une idée musulmane » (tome I, p. 25). Partant du noyau ethnique de l'Empire almohade, M. TERRASSE affirme, également, « qu'une idée musulmane et la volonté ferme d'un homme, allaient unir en un bloc les Masmoudas de l'Atlas, jusqu'alors rebelles à l'unité » (tome I, p. 273). Notre célèbre auteur reconnaît, donc, la constitution de l'entité et de l'unité nationales. Ce principe

(3) « Les habitants d'un village du Nord et d'un village du Sud de la France ne comprennent pas un mot de leurs idiomes réciproques » (GUSTAVE LE BON, Civilisation des Arabes, p. 472).

(4) « La grandeur et la faiblesse de l'Islam africain, c'est de n'échapper au particularisme le plus étroite, que pour viser à l'universel. Comme la notion d'Etat n'existe pas chez les tribus berbères, une révolution religieuse peut, seule, les arracher à leur isolement » (Les Almohades, par René MILLET, p. 3).

« C'est l'Islam qui apporte ici l'idée de l'Etat » (Les Berbères et le Makhzen, R. Montagne, p. 54).

spirituel demeura de grande portée, même dans les Temps Modernes ; RENAN l'a bien montré, en prouvant que « ce qui a contribué, surtout, à former la nation moderne, c'est le lien moral ; la fusion s'est opérée dans différents Etats... La première cause de cette fusion, c'est l'adoption de la même religion par les vainqueurs et les vaincus »⁽⁵⁾.

Une nation est âme, un principe spirituel « résultant des complications profondes de l'histoire ». « Deux choses, dit RENAN, font cette âme, ce principe spirituel qui relie l'hommes, des peuples surtout disparates : l'une, c'est la possession en commun d'un legs de souvenirs, l'autre est le consentement actuel... un héritage de gloires et de regrets à partager... avoir souffert, joui, espéré ensemble, voilà ce que l'on comprend, malgré la diversité de race et de langue ». Il est vrai que l'assiette de la nation peut différer d'un peuple à un autre. RENAN dut, en effet, distinguer dans son étude « Qu'est-ce qu'une Nation ? », la tribu à la façon des Arabes⁽⁶⁾ et des Berbères), la cité à la façon d'Athènes et de Sparte, les grandes agglomérations à la Façon de la Chine ou de l'Egypte. Mais, le principe, qui fut constamment à la base de toute élaboration nationale, était essentiellement spirituel.

Le sens national des Marocains rebondissait, chaque fois, qu'une parcelle de la Patrie était menacée de l'extérieur. M. TERRASSE ne put s'empêcher de constater l'élan unanime, qui soulevait la collectivité maghrébine, devant le péril étranger. L'esprit national se concrétisait, alors, en une réaction que notre auteur qualifie de « vive et profonde » ; « partout, dit-il, la résistance aux chrétiens s'organisa spontanément et sans retard. On vit sous les murs de Ceuta des guerriers de l'Extrême Sud marocain (tome II, pp.122-12=). Il reconnaît l'existence « d'une sorte de conscience nationale, presque de patriotisme marocain » (tome II, p.147)⁽⁷⁾.

D'ailleurs, même pour ce qui est de l'ère antéislamique⁽⁸⁾, et, e, dehors de toute notion religieuse proprement dite, le principe spirituel joue encore. La notion Patrie-territoire, que M. TERRASSE a essayé d'exclure, trouve, peut-être, son fondement jusque dans l'argumentation de l'auteur. En effet, ces mouvements migratoires, qui ont marqué notre histoire dans ses débuts, n'ont fait en réalité que déplacer les tribus, dans les limites d'un grand espace de la terre africaine, qu'on pourrait qualifier d'atlassien et de Saharien, et, que l'esprit primaire des Berbères considérait

(5) « Le mérite de Youssef El Mansour est d'ordre moral, plutôt que matériel. C'est pour avoir retrouvé l'Islam à ses sources, qu'il réalisa l'unanimité des Musulmans » (MILLET, Les Almohades, p. 126).

(6) « Toutes les sécurité, toutes les commodités que l'Etat moderne offre à ses citoyens, sont accordées à l'Arabe dans sa tribu. Et même ce dernier, jouit de plus d'avantages, car s'il s'est endetté, elle répond de lui, en cas de défaillance, et s'il veut se marier, sans en avoir actuellement les moyens, c'est la tribu qui paiera la dot » (La France en Afrique du Nord. SURDON, p. 17).

(7) Dans « Le Berceau de l'Islam », LAMMENS, définissant les bases de l'autorité dans la tribu arabe (savoir : table ouverte, douceurs du paysage, Largesses abondantes, s'interdire de rien exiger, montrer la même affabilité aux petits et aux grands ; bref, les traiter tous en égaux), ajoute : « Nos démagogues modernes pourraient signer le programme » (pp. 208-211).

(8) Forte personnalité du Maroc : « Aucun pays musulman moderne n'a eu, au cours des siècles, et n'a gardé jusqu'à présent, une personnalité politique, aussi forte et aussi distincte, que celle de ce pays » (Révolution du Maroc, par Robert MONTAGNE, p. 375).

comme la configuration de la Patrie. Les « hordes de l'Atlas » ont pénétré en Europe, d'après JULINUS CAPITOLINUS, cité par MERCIER, dans son Histoire de l'Afrique Septentrionale. Mais, ce ne fut qu'un raid passager, car ces « hordes » ne manquaient pas d'être, de nouveau, attirées vers le sol natal par un « instinct » nostalgique irrésistible. Ce fut l'Islam qui, dès les premiers siècles de l'Hégire, donna âme à ce « sentiment » national rudimentaire. Un véritable Etat marocain se constitua ; et, en dépit des crises graves, qui jalonnent notre histoire, cet Etat persista, jouissant, d'après André JULIEN, d'une continuité à travers les âges. Le pseudo féodalisme, qui se serait instauré, un certain temps, dans le Sud marocain, sous forme de petites principautés quasi-autonomes, n'empêchait pas le Maroc de s'ériger en nation. « La France elle-même, disait Proudhon, était une nation, au temps où la féodalité triomphait ».

Dans ce même ordre d'idées, le Professeur TERRASSE c'est ingénier à réfuter certaines thèses, qui ne cadrent pas avec l'idée de base, sur laquelle est axée son « Histoire du Maroc » ; une critique est, certes, d'autant plus logique que la lumière doit être faite, chaque jour, sur de nouvelles sources encore inédites de l'histoire marocaine. Nous ne pouvons qu'accueillir, avec gratitude, toute recherche, tendant à faire éclater la vérité, même à notre dépens. Mais, quand la critique faisant peu de cas des textes, dégénère parfois en dénigrement, l'auteur risque d'être taxé de parti-pris, et s'expose fatallement à des contradictions. Notre éminent historien, qui affirme, en nation écrit par contre : « Le Maroc a fait au Moyen âge les plus grandes choses de l'Occident islamique »⁽⁸⁾ à peine constitué, il a été le noyau et la force vive des plus grands Empires qui s'étendirent jamais sur les terres musulmanes du Couchant » (tome II, p. 444). « Le Maroc des Almoravides redevint rapidement, dans la paix, un Maroc prospère, riche de ressources naturelles et de bons guerriers » (tome I, p. 257) ; l'Empire Almohade « s'étendait de la Castille à Tripoli, alors que celui d'Ibn Tachfine s'étendait seulement à Alger » (tome I, p. 238) ; pour la première fois, L'Occident musulman était uni, sous un même pouvoir » (tome I, p. 314) ; et, c'est alors, que se réalisa le « syncrétisme de la Civilisation musulmane d'Occident » (tome I, p. 442) ; le Mansour Mérinide « apparut comme le Souverain le plus puissant de l'Occident musulman » (tome II, p. 28) ; le prestige d'ABOU EL HASSAN « s'affirmait de la Castille au Soudan et à l'Egypte » (tome II, p. 61).

D'autre part, la célèbre Bataille des Trois Rois qui, d'après lui, « ne fut, dans l'histoire du Maroc, comme celle du Portugal, qu'un épisode accidentel, sans précédent et sans suite » (tome II, p. 189), ne manqua pas, seulement, de révolutionner l'histoire ibérique ; car, M. TERRASSE affirme, en même temps, qu'à la suite bataille, « les Portugais durent vivre sous le règne de l'Union Ibérique », pendant soixante-deux ans ; que « cette perte momentanée de son indépendance politique, marque une coupure dans l'histoire du Portugal aux Temps Modernes » ; qu'alors, « le Maroc fut considéré comme une grande puissance » ; que le cours européennes entrèrent en relation avec lui et, parfois, cherchèrent son appui ».

M.H. Terrasse semble avoir voulu ménager les dynasties Almoravide, Almohade et Mérinide, dynasties chérifiennes⁽⁹⁾ que la critique s'exaspère, de plus en plus, et, devient à sens unique. « Le Maroc dit-il avait, depuis la fin des Mérinides, une langue tradition d'anarchie et de banditisme » (tome II, p. 261).

L'œuvre des plus grands monarques Saadiens et alaouites est réduite à néant, sans aucun ménagement, ni réserve. Al Mansour, le grand conquérant du Soudan, est qualifié de « vainqueur résiduel des Portugais » (tome II, p. 188) ; le célèbre Empereur Moulay Ismail « ne saurait être compté au nombre des bienfaiteurs du Maroc » (tome II, p. 278), « Si l'avait libéré la Patrie du joug étranger, c'est qu'il avait récupéré, sans grande peine, les places que les Espagnols et les Portugais n'était plus décidé à défendre » (tome II, p. 260).

(9) « Le Maghreb extrême, au contraire (des autres pays de l'Afrique du Nord), est fréquemment parvenu, sous la domination de puissants souverains, à prendre l'aspect d'un Etat, Les Chorafas Idrissides, les conquérants Almoravides, Almohades, Mérinides, Les successivement, le pouvoir, dans les mêmes lieux, non sans interruption, d'ailleurs, ont réussi à y créer, malgré l'opposition de leurs sujets, la tradition d'un gouvernement de l'Occident, qui n'est pas indigne d'être comparé aux grandes monarchies de l'Islam oriental ». (Les Berbères et le Makhzen dans le Sud du Maroc, Paris 1930, p. 3)